

Montréal, le 13 juillet 2012

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
Télec. : 514-876-9011
paule.hamelin@gowlings.com

Adjointe
Tél. : (514) 878-1041, poste n° : 65254

COURRIER ÉLECTRONIQUE

ET PAR LA POSTE

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de prolongation de l'entente d'intégration éolienne
Argumentation d'EBM
Votre dossier : R-3799-2012
Notre dossier : L113490024

Chère consœur,

Suite à l'argumentation du Distributeur du 11 juillet 2012, nous tenons à soumettre ce qui suit au sujet de la demande de renouvellement de l'entente d'intégration éolienne (« EIÉ »).

Tel qu'indiqué dans notre preuve, nous réitérons la possibilité pour le Distributeur d'avoir recours à certains outils déjà existants. Le renouvellement de l'EIE s'il devait être autorisé selon les mêmes termes et conditions par la Régie, devrait être pour une durée limitée, soit jusqu'à la fin de décembre 2012 puisque cette entente, dans sa forme actuelle, ne répond pas aux exigences énoncées par la Régie dans les derniers plans d'approvisionnements, n'est pas cohérente avec l'analyse économique soumise par le Distributeur dans le cadre du dossier de l'EGM et ne rencontre pas les différentes études effectuées par le Distributeur à la demande de la Régie notamment sur la question des services complémentaires qui pourraient être requis.

Aussi, nous sommes en désaccord avec l'affirmation du Distributeur à l'effet que : « (...) seule l'EIE, dont les caractéristiques et le contrat ont été approuvés par la Régie, répond aux exigences opérationnelles et juridiques décrites ci-haut. ». Il y a lieu de rappeler que l'EIE, dans sa forme actuelle, n'est pas en ligne avec la décision de la Régie dans le dossier de l'EGM qui requiert pour le même besoin d'intégration éolienne que les trois (3) composantes la constituant fassent l'objet d'appels d'offres distincts.

Le tout respectueusement soumis.

GOWLING LAFLEUR HENDERSON S.E.N.C.R.L., s.r.l.


Paule Hamelin
PH/st

c.c. : Me Éric Fraser
Intervenants